

Les formations initiales en environnement en 2014 – 2015 en Nouvelle-Aquitaine

Les effectifs des élèves/étudiants inscrits en dernière année des formations initiales en environnement reculent légèrement pour la deuxième année consécutive au niveau régional. Pourtant, c'est bien une franche croissance qui caractérise ces formations durant les 6 dernières années. Depuis 2008, la hausse des effectifs est de 21% au niveau régional. Au niveau national, elle avoisine même 40% à la faveur de la création de bacs professionnels sur des sujets porteurs (pollutions, nuisances et énergies).

Ces formations sont suivies en grande majorité par une population masculine à l'exception des cursus longs et/ou des filières spécifiques (gestion sociétale de l'environnement) au sein desquelles la parité est plus marquée.

Enfin, les diverses filières (et les niveaux de diplôme) n'offrent pas les mêmes opportunités sur le marché du travail. Les formations de niveau supérieur facilitent l'accès à l'emploi. Ce constat déjà connu pour l'ensemble des formations est plus prégnant encore pour les formations environnementales.



Environnement

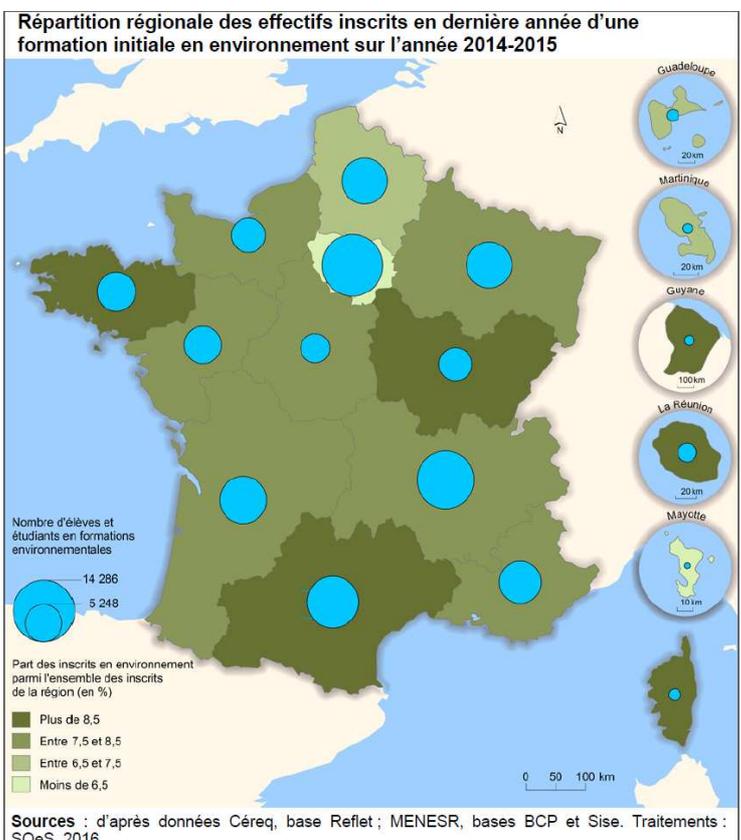
Formations en environnement

A la rentrée scolaire 2014-2015, 95 000 élèves et étudiants suivent en France, une formation initiale en environnement en dernière année de cursus.

En Nouvelle-Aquitaine, pour l'année 2014-2015, plus de 8 400 jeunes sont inscrits dans l'une des formations initiales en environnement, soit plus de 8 % des effectifs nationaux. A titre de comparaison, le poids démographique de la région représente environ 9 % de la population française.

En France comme en Nouvelle-Aquitaine, ce sont les formations niveaux IV (Bac Technologiques et Bac Professionnels...) qui dominent.

Seule la répartition des niveaux de diplômes permet de cerner les spécificités régionales en matière de formation initiale en environnement.

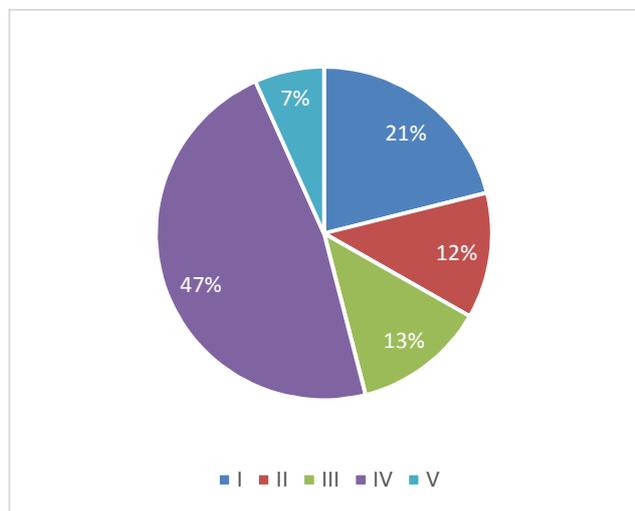


Alors qu'au niveau national, un quart des effectifs des formations environnementales dépend de diplômes de niveaux I (Bac+4 et plus), ils sont seulement 21 % en Nouvelle-Aquitaine.



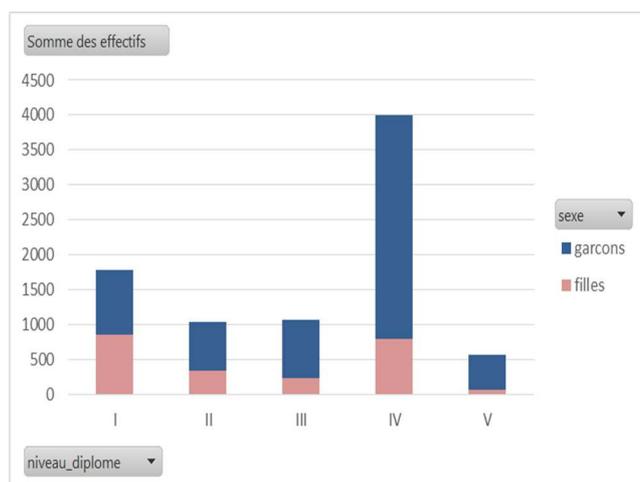
A contrario, les formations de niveaux III (BTS, DUT) accueillent une part plus importante d'étudiants (13 % en région contre 9 % au niveau national).

Fig 1 : Répartition des effectifs selon le niveau de diplôme en Nouvelle-Aquitaine (en %)



SOeS, 2016, d'après données Céreq, base Reflet - MESR, bases BCP et SISE

Fig 2 : Distribution des effectifs par sexe selon le niveau de diplôme en Nouvelle-Aquitaine



SOeS, 2015, d'après données Céreq, base Reflet - MESR, bases BCP et SISE

Niveau I : Bac + 4 et plus (master 1 et 2, magistère, doctorat, diplôme d'ingénieur)

Niveau II : Bac + 3 (licence généraliste, licence professionnelle)

Niveau III : Bac + 2 (BTS, DUT)

Niveau IV : niveau Bac (Bac technologique, Bac professionnel, brevet professionnel, brevet de technicien, mention complémentaire)

Niveau V : inférieur au Bac (BEP, CAP, brevet professionnel agricole)

A l'exception notable des diplômés de plus haut niveau, la part de la population féminine est en retrait. Elle ne représente que 27 % des effectifs en Nouvelle-Aquitaine. C'est moins que sur l'ensemble du territoire national (29 %).

Les apprentis sur des filières très ciblées

Près de 88 % des jeunes suivent une formation en environnement par la voie scolaire ou universitaire dans la région. Les 12 % restant correspondent à la formation par l'apprentissage.

Les apprentis sont surtout présents dans les formations de niveau IV et V qui accueillent ensemble près de 4 apprentis sur 5. Ils sont d'ailleurs très majoritaires dans les formations de type V (près de 75 % des jeunes qui sont dans ces filières sont des apprentis).

Les effectifs d'apprentis se concentrent principalement sur les domaines de l'aménagement du territoire et cadre de vie, l'hygiène, sécurité, santé, environnement et, dans une moindre mesure, sur le domaine de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

Des formations prisées dans le domaine de l'énergie, des préventions des pollutions et de la protection de la nature

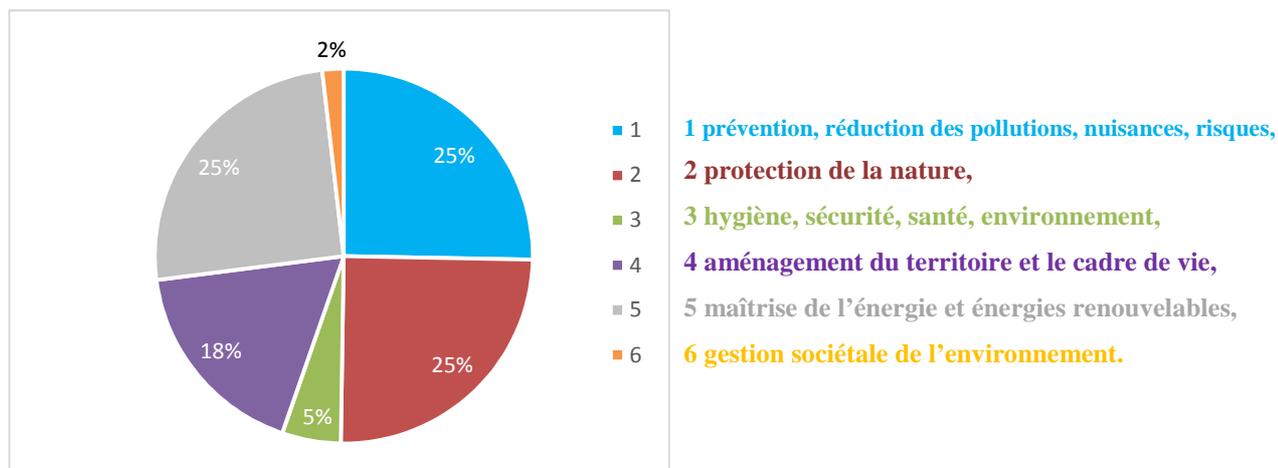
En Nouvelle-Aquitaine, les domaines de formation les plus attractifs sont à part égale, la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, la prévention et la réduction des pollutions, nuisances et risques et la protection de la nature. Chacune de ces formations accueille 25 % des effectifs. Cette répartition, comme celle des trois autres domaines, est très proche de celle constatée au niveau national (voir figure 3 page suivante pour le détail).

Les dynamiques par secteurs sont très variables (figure 4). La protection de la nature conserve des effectifs à peu près constants. Le nombre d'inscrits dans les filières de l'hygiène, sécurité, santé, environnement ainsi que l'aménagement du territoire et le cadre de vie décroît entre 2008 et 2014.

A contrario, deux filières ont connu un essor remarquable :

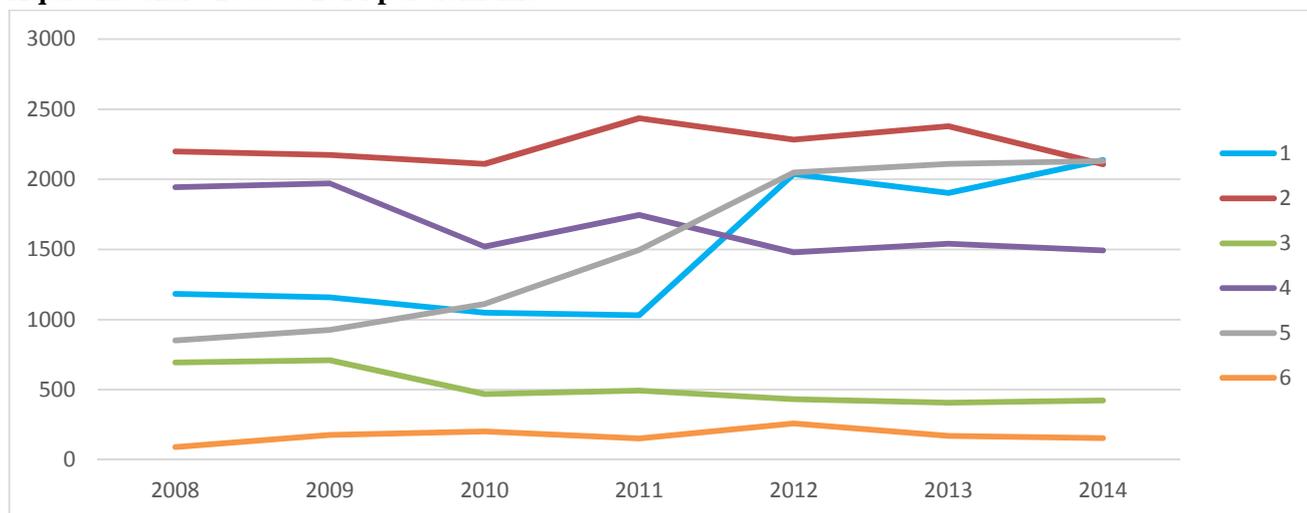
- la prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques
- la maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables

Fig 3 : Répartition des effectifs selon le domaine environnemental en Nouvelle-Aquitaine



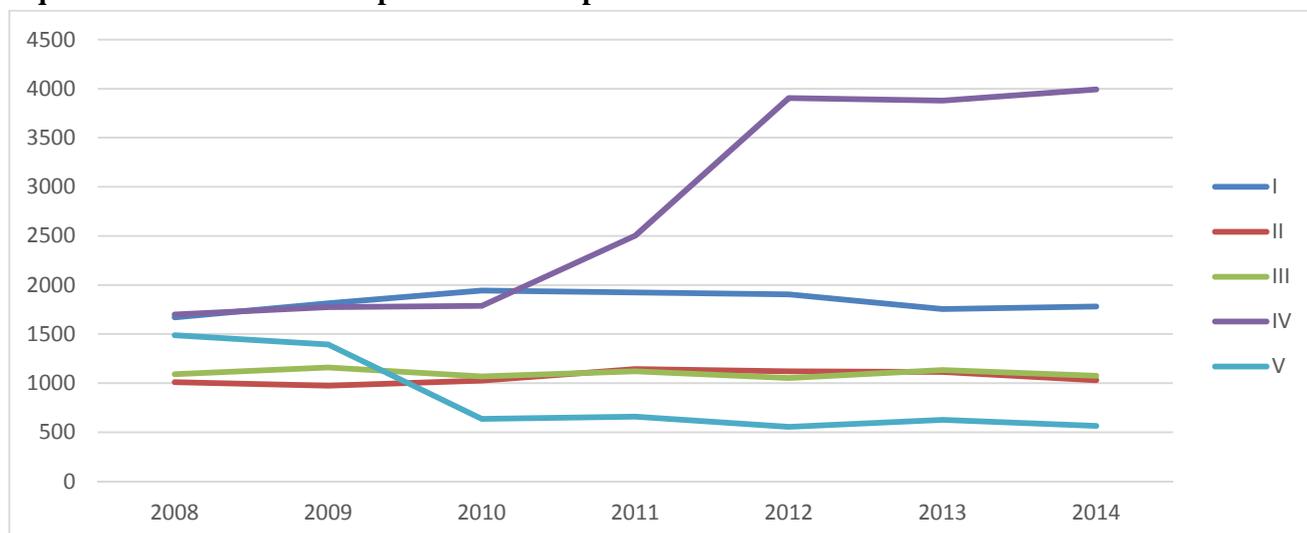
SOeS, 2015, d'après données Céreq, base Reflet - MESR, bases BCP et SISE

Fig 4 : Evolution des effectifs en dernière année d'une formation initiale en environnement en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2014 par domaine



SOeS, 2015, d'après données Céreq, base Reflet - MESR, bases BCP et SISE

Fig 5 : Evolution des effectifs en dernière année d'une formation initiale en environnement en Nouvelle-Aquitaine entre 2008 et 2014 par niveau de diplôme



SOeS, 2015, d'après données Céreq, base Reflet - MESR, bases BCP et SISE

Les hausses entre 2008 et 2014 sont respectivement de 80 % et de 150 % pour ces deux domaines mais restent bien en deçà de l'engouement observé au niveau national pour la filière pollution, nuisance (+223 %).

C'est également le cas pour la gestion sociétale de l'environnement (+70 %) mais sur des effectifs trop réduits pour être réellement significatifs.

La croissance importante des effectifs entre 2010 et 2012 est également visible sur la figure 5 (page précédente). Elle témoigne du bond des inscrits dans les cursus de niveau Bac. Cette croissance relativise et explique les dynamismes des filières pollutions et nuisances et celle de la maîtrise de l'énergie. Si elles résultent effectivement de fortes demandes sociétales (notamment pour la maîtrise de l'énergie), elles sont également liées à l'intégration de quatre nouveaux Bac technologiques en 2012 dans la liste des formations environnementales relevant des domaines de la prévention des pollutions et de la maîtrise de l'énergie.

Cette intégration explique en partie la croissance importante de ces deux secteurs et notamment le saut constaté entre 2011 et 2012.

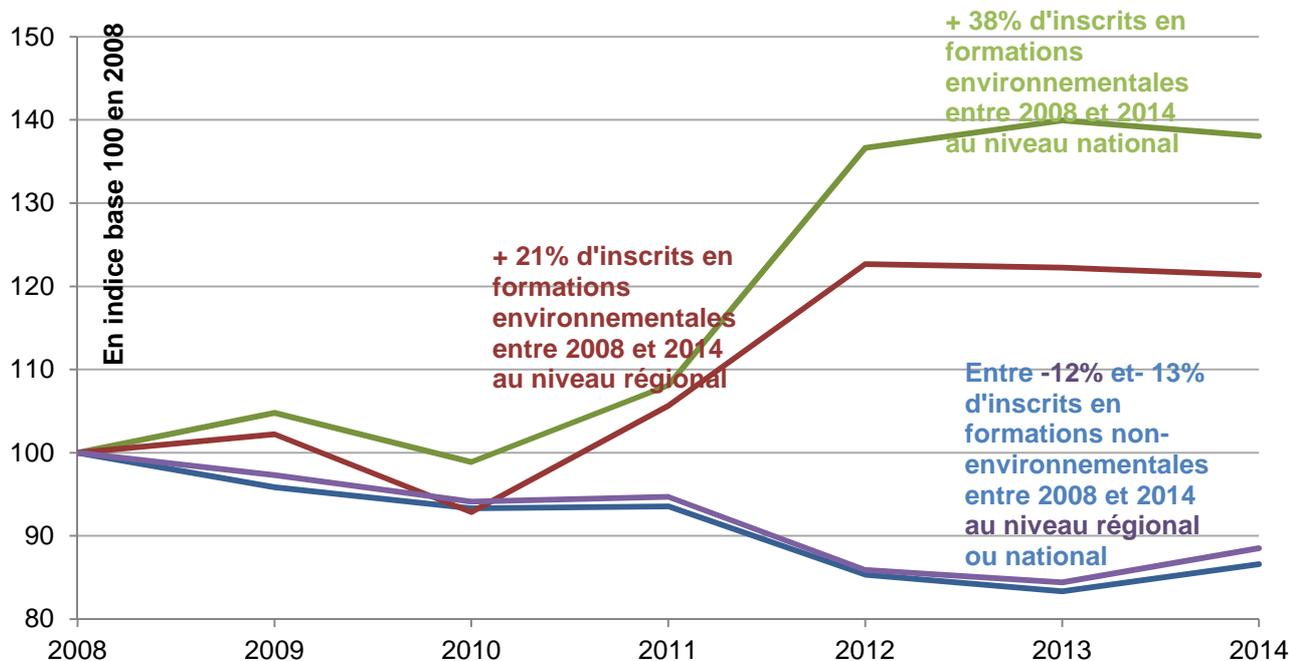
De même, la réforme de la voie professionnelle en 2009 a conduit à supprimer progressivement les BEP au profit des Bac professionnels. Elle provoque un glissement des inscrits affectés au niveau V (BEP, CAP) jusqu'en 2009-2010 vers le niveau IV (Bac Pro) à partir de 2010-2011.

Une tendance globale plutôt dynamique

Les effectifs de l'ensemble des formations non environnementales ont baissé de plus de 12 % aussi bien au niveau national que régional entre 2008 et 2014. En revanche, les formations initiales en environnement progressent, passant de moins de 7 000 inscrits en 2008 à plus de 8 400 inscrits en 2014.

Cette augmentation de plus de 20 % est bien moindre que celle observée au niveau national (près de 40 %) dans la même période (fig 6). Toutefois, cette forte croissance nationale ne suffit pas à combler l'écart avec la région. En effet, en 2014, les formations environnementales représentent plus de 8,2 % des effectifs de l'ensemble des formations en Nouvelle-Aquitaine et seulement 7,5 % en France.

Fig 6 Synthèse : évolution du nombre d'inscrits en dernière année d'une formation initiale



Sources : d'après données Céreq, base Reffet ; MENESR, bases BCP et Sise. Traitements : SOeS, 2016

Insertion professionnelle des diplômés des formations environnementales

Au-delà des formations et de leur attractivité pour les élèves ou les étudiants, la question de l'insertion professionnelle est centrale, surtout lorsque les difficultés liées à la conjoncture économique affectent le marché de l'emploi. La période actuelle est marquée par un fort taux de chômage, notamment pour les jeunes. Les diplômés des formations environnementales sont-ils mieux armés pour faire leur entrée dans la vie active ? Quels sont les déterminants d'une meilleure accession au marché du travail pour ces jeunes diplômés ? Les filières de formations en Nouvelle-Aquitaine tiennent-elles compte de ces déterminants ?

Tenter de répondre à ces questions suppose de connaître les besoins du marché ou d'avoir le recul nécessaire sur les expériences professionnelles des diplômés des années précédentes. Le Céreq (Centre d'études et de recherche sur les qualifications) a réalisé une enquête sur les diplômés de l'année 2010. Menée en 2013, elle permet d'observer le parcours de ces jeunes au terme de trois ans dans la vie active.

Exploitée au niveau national par le SOeS (Service de l'Observation et des Statistiques, ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer), cette enquête donne des pistes utilisables à l'échelle régionale. Si elle ne permet pas d'observer des phénomènes très localisés, elle permet l'analyse des cursus sur une large échelle tout à fait adaptée aux diplômés des niveaux I ou II, voire III, souvent contraints à des mobilités géographiques pour accéder à l'emploi.

Les formations environnementales : un tremplin vers les emplois verts et verdissants ?

Les professions spécifiquement environnementales (appelées « professions vertes ») ou qui intègrent des problématiques environnementales (appelées « professions verdissantes ») font préférentiellement appel à des diplômés de formations environnementales. Toutefois tous les diplômés en environnement ne trouvent pas nécessairement d'emploi dans ces branches, ils ne sont que 41 % à exercer un métier dans ce domaine en 2013.

Les formations environnementales et l'emploi

Le temps moyen d'accès au premier emploi est de 4 mois pour l'ensemble des jeunes diplômés. C'est également le temps moyen pour ceux issus des formations environnementales.

Il n'y a pas de différence sensible pour l'accès à l'emploi des diplômés des filières environnementales ou non environnementales.

58 % des diplômés en environnement ont un accès durable à l'emploi durant les 3 ans qui suivent la fin de leurs études, contre 60 % pour l'ensemble des filières non environnementales. Dans le même temps en 2013, 72 % des diplômés en environnement ont un emploi à durée indéterminée, contre seulement 69 % pour l'ensemble des filières.

Toutefois, au sein des formations environnementales, des filières se montrent beaucoup plus dynamiques que d'autres. Le niveau d'étude est également un facteur très discriminant : l'insertion est d'autant plus aisée que le niveau de diplôme préparé s'élève.

Des filières ouvertes sur l'emploi

Les domaines de formation « prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques » et « maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables » sont les plus favorables pour accéder à l'emploi.

Les diplômés dans ces domaines sont respectivement 71 % et 64 % à accéder durablement à l'emploi entre 2010 et 2013 et 83 % et 80 % à occuper un emploi à durée indéterminée, soit plus de 10 points au-dessus des moyennes pour les autres filières (environnementales ou non).

A contrario, la filière « Hygiène, sécurité, santé, environnement » semble offrir moins de débouchés aux diplômés (44 % d'accès durable à l'emploi).

Le niveau de diplôme demeure un facteur déterminant à l'insertion professionnelle.

L'insertion professionnelle est corrélée au niveau d'étude : ce constat est vérifié pour les formations environnementales comme non environnementales.

Toutefois des particularités existent au sein des formations environnementales, elles concernent les sortants ayant préparé un diplôme de niveau Bac + 3 (licence professionnelle en grande partie) ou de niveau Bac + 2 (BTS/DUT).

Ainsi, la préparation d'un diplôme type BTS/DUT dans le domaine de l'environnement offre une probabilité plus élevée d'être en emploi après trois ans de vie active qu'un autre niveau Bac + 3 : en 2013, ils sont 81 % à travailler contre 73 % parmi les Bac + 3.

L'autre singularité concerne l'apprentissage : les apprentis issus du domaine de l'environnement trouvent plus durablement des emplois, plus des trois quarts ont un emploi en 2013.

En revanche, les parcours professionnels des jeunes de niveau BEP/CAP sont plus difficiles : seuls 45 % accèdent durablement à l'emploi.

Adéquation avec la dynamique des filières proposées en Nouvelle-Aquitaine

La baisse des effectifs sur les filières de niveau V (fig 5), la forte croissance des domaines « prévention des pollutions, nuisances et risques » et « énergie » (fig 4) montrent qu'au niveau régional, les besoins du marché de l'emploi sont plutôt anticipés.

Toutefois, la présente analyse n'aborde pas les besoins plus locaux qui pourraient se distinguer des tendances observées au niveau national.

De même, ces chiffres portent sur les besoins des années passées et ne préfigurent pas complètement des besoins futurs.

Méthodologie : L'identification des formations environnementales

Le SOeS mobilise les données de la base Reffet (détenue par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications) et du « Système d'information sur le suivi de l'étudiant » (SISE) (détenu par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) pour identifier les formations initiales en environnement et suivre les effectifs inscrits en dernière année de formation.

L'identification des formations en environnement est d'abord obtenue par une recherche de mots-clés sur les intitulés de diplômes, puis par une analyse du contenu des formations. Les formations sont classées selon six domaines environnementaux définis par le SOeS :

- la prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques ;
- la protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques ;
- l'hygiène, santé, sécurité, environnement ;

- l'aménagement du territoire et cadre de vie ;
- la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables ;
- la gestion sociétale de l'environnement.

Une autre approche consiste à appréhender les niveaux de formations.

Niveau I : Bac + 4 et plus (master 1 et 2, magistère, doctorat, diplôme d'ingénieur)

Niveau II : Bac + 3 (licence généraliste, licence professionnelle)

Niveau III : Bac + 2 (BTS, DUT)

Niveau IV : niveau Bac (Bac technologique, Bac professionnel, brevet professionnel, brevet de technicien, mention complémentaire)

Niveau V : inférieur au Bac (BEP, CAP, brevet professionnel agricole)

Les formations de niveaux V à III concernent les diplômes délivrés par les ministères chargés de l'Agriculture et de l'Éducation nationale. Les diplômes de niveau I et II sont délivrés par les universités ou les écoles d'ingénieurs habilitées à délivrer le titre d'ingénieur.

Pour en savoir plus :

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/2570/1285/formations-environnementales-dynamique-caracteristiques.html>

Observation & statistiques

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine

Directeur de publication : Patrice Guyot

Rédacteur : Brice Galera

Mission Connaissance et Analyse des Territoires
Pôle Observation Etudes et Statistiques

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/observation-etudes-statistiques-r463.html>

Courriel : poes.micat.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

ISSN : en cours